

Naima Salhi placée sous contrôle judiciaire

La juge d'instruction près le tribunal de Chéraga a placé mercredi dernier, l'ex-députée de la wilaya de Boumerdès, Naïma Salhi sous contrôle judiciaire. La décision de la justice concerne une plainte déposée par trois avocats de Tizi Ouzou dont Kader Houali contre l'ex-députée pour « atteinte à l'unité nationale » et pour propos « racistes » et « haineux » à l'égard de la Kabylie. La plainte a été déposée après la levée de son immunité parlementaire, suite à l'expiration de son mandat de députée.

Les plaignants réclament le placement de la députée sous mandat de dépôt en raison de la gravité de ses agissements.